

RAPPORT FINAL

**Projet pilote de l'assemblée
de quartier – District 14**

21 novembre 2019 – 19 h 30

École primaire Bernard-Corbin
Terrebonne



Terrebonne
Une histoire de vie

Contexte

La Ville de Terrebonne s'est engagée à tenir des assemblées de quartier sur tout son territoire en vue de favoriser une plus grande participation des citoyens à la vie municipale. Ces assemblées de quartier, qui sont au stade de projet pilote, permettent aux élus et à l'administration municipale d'informer les citoyens des projets en cours tout en recueillant leurs préoccupations, commentaires et suggestions sur des enjeux spécifiques. Le présent rapport se veut un résumé des propos recueillis lors de l'assemblée de quartier du district 14.

La Ville de Terrebonne a tenu sa quatorzième assemblée de quartier en réunissant le district 14, le 21 novembre 2019 à l'école primaire Bernard-Corbin. Ayant reçu une invitation postale les convoquant à une assemblée portant sur le thème de la circulation, de la fluidité et de la mobilité, plus d'une quarantaine de participants ont assisté à la rencontre. Ils ont été invités à exprimer leurs préoccupations concernant les enjeux liés à la thématique ciblée.

Trois personnes représentaient la Ville de Terrebonne :

- M. Robert Brisebois, conseiller du district 14
- M. Simon Paquin, représentant de l'exécutif et conseiller du district 9
- M. Patrick Bourassa, chargé de projet circulation et utilités publiques

Faits saillants

Dans le but de représenter le plus fidèlement possible les préoccupations avancées par les citoyens lors de la soirée et de faciliter la lecture du rapport d'assemblée, l'ensemble des propos et commentaires de ceux-ci touchant le thème annuel de la circulation, de la fluidité et de la mobilité ont été classés en cinq catégories : stationnement; circulation et fluidité; mobilité et transport actif (piétons et cyclistes); mesures de modération de la vitesse; entretien de la chaussée (déneigement et nettoyage).

Les principales interventions des citoyens lors de la rencontre publique concernaient majoritairement les catégories « circulation et fluidité ». L'assemblée de quartier du district 14 a donc été l'occasion pour les citoyens d'exprimer leur mécontentement face aux nouvelles mesures d'atténuation mises en place dans les dernières semaines.

Les personnes ayant pris la parole ont indiqué que le *statu quo* n'était pas une solution envisageable. Ils ont tour à tour parlé de l'impact des changements sur leurs quotidiens et quelques-uns ont suggéré des pistes de solution pour rétablir la situation.

Les piétons et les cyclistes ont également demandé à être pris en considération. Quelques citoyens ont demandé une plus grande présence policière afin de faire respecter l'interdiction de passage aux camions lourds et le règlement de « circulation locale seulement ».

Les artères ayant retenu le plus l'attention dans l'une ou l'autre des catégories sont : Grande Allée, les rues Charles-Aubert, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel, Léon-Martel et Saint-Sacrement.

*Principaux enjeux identifiés par les citoyens du district 14
lors de l'assemblée de quartier*

1. Stationnement

- 1.1. À la lumière des changements dans le district, il faudrait revoir les permissions de stationnement sur rue;
- 1.2. Certains changements pourraient être apportés concernant le stationnement sur rue entre autres sur la rue Saint-Louis entre Chapleau et Léon-Martel.

2. Circulation et fluidité

- 2.1. Plusieurs citoyens du district semblent insatisfaits des nouvelles mesures d'atténuation;
- 2.2. Un participant a suggéré de mettre en place un cédez-le-passage à Laval sur l'autoroute 25;
- 2.3. La fermeture du parc industriel causerait de la congestion, notamment au coin Grande Allée et montée Masson lors des heures de pointe.

3. Mobilité et transport actif

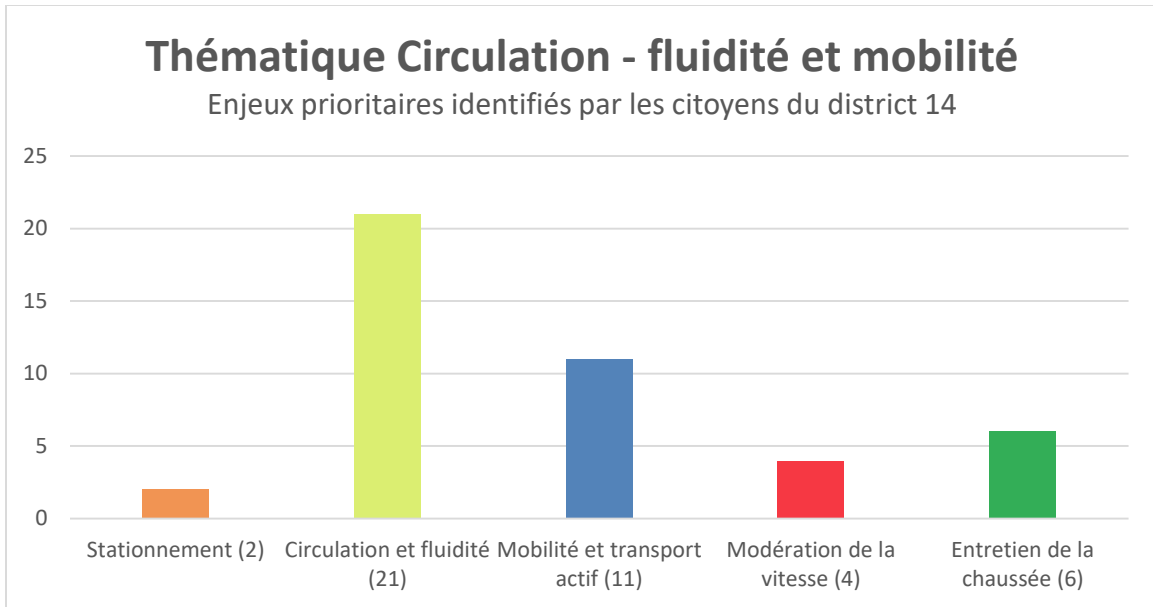
- 3.1. Un citoyen pense que la solution est dans le transport alternatif, il a proposé deux possibilités;
- 3.2. Selon plusieurs citoyens, il est très difficile d'accéder au terminus du Vieux-Terrebonne;
- 3.3. Les pistes cyclables du Vieux-Terrebonne ont fait l'objet de plusieurs interventions;
- 3.4. Des camions lourds empruntent l'avenue Ludovic-Laurier malgré l'interdiction en vigueur;
- 3.5. Une participante a demandé de penser aux piétons lors de l'élaboration de mesures d'atténuation, notamment sur la rue Charles-Aubert.

4. Mesures de modération de la vitesse

- 4.1. Les automobilistes circulent rapidement sur l'avenue Ludovic-Laurier et la rue Charles-Aubert;
- 4.2. Ajouter un arrêt obligatoire sur la rue Florent au coin de la rue de la Soméca.

5. Entretien de la chaussée

- 5.1. Rapidement au début de l'hiver, une couche de verglas s'accumulerait sur la rue Louis-Delorme;
- 5.2. Les dos-d'âne en pavé unis sur les rues Saint-Michel et Saint-Sacrement devraient être enlevés avant l'hiver;
- 5.3. Les citoyens s'attendent à un meilleur service de déneigement cette année;
- 5.4. Porter une attention particulière au déneigement des trottoirs;
- 5.5. La rue Charles-Aubert vieillit plus rapidement en raison de l'achalandage plus important généré par la congestion.



Circulation, fluidité et mobilité

Stationnement

Un citoyen a soulevé qu'à la lumière des changements récents dans le district 14, il faudrait que les permissions et les interdictions de stationnement sur rue soient revues. Certaines rues semblent trop étroites et ceci compliquerait la circulation, notamment la rue Saint-Louis, entre les rues Chapleau et Léon-Martel.

Circulation et fluidité

Les citoyens du Vieux-Terrebonne ne semblent pas en faveur des nouvelles mesures d'atténuation instaurées dans le district 14. Le plan stratégique de la mise en place des actions a été demandé par une citoyenne parce que les citoyens n'y voient aucune amélioration.

Plusieurs citoyens ont mentionné qu'il est devenu plus complexe de se déplacer dans le district aux heures de pointe. Bon nombre d'entre eux ont soulevé que leurs temps de trajet quotidien ont doublé. Les nouvelles configurations ont amené de nombreux citoyens à changer leur itinéraire ce qui, selon eux, déplace la circulation.

Un citoyen a mentionné que c'est 35 % des voies de circulation qui ont été retranchées, ce qui a un impact majeur sur la congestion, notamment sur les rues Côte de Terrebonne, Saint-Louis, Charles-Aubert et Grande Allée, selon plusieurs participants. Il a également été question de sécurité publique.

Plusieurs citoyens ont demandé la possibilité de revenir sur les mesures instaurées, entre autres parce qu'ils ont l'impression que le problème a simplement été déplacé plutôt que réglé. Cette nouvelle configuration a pour effet d'étaler la circulation dans toute la ville selon plusieurs citoyens.

Une citoyenne a demandé si les actions qui ont été mises en place sont celles qui leur avaient été présentées. Selon elle, la situation est maintenant pire qu'elle était, entre autres parce que les arrêts obligatoires sont trop nombreux et ralentissent la circulation.

Il a été mentionné que l'interdiction de tourner à droite sur la rue Saint-Jean-Baptiste à la sortie du pont Sophie-Masson n'aide en rien à la situation. Cela rend la rue inaccessible à tous les automobilistes lors des heures de pointe. Des citoyens ont l'impression que toutes ces nouvelles mesures avantagent seulement les résidents de la rue Saint-Jean-Baptiste et que les autres sont laissés pour compte.

Il a été proposé de mettre un feu de circulation intelligent à l'entrée et à la sortie du pont Sophie-Masson. Il a également été suggéré de limiter la circulation aux résidents, notamment sur la rue Charles-Aubert, puisque plusieurs rues du Vieux-Terrebonne agissent comme route de transit.

Un citoyen a soulevé que les nouvelles technologies GPS n'aident en rien, car celles-ci encourageraient les automobilistes à contourner le trafic et passer par des rues résidentielles.

Un participant a mentionné que le moment pour mettre en place de telles mesures d'atténuation n'était pas optimal. Il a également été soulevé que la communication de ces changements aurait pu être effectuée plus adéquatement.

Un participant a suggéré de mettre en place un cédez-le-passage à Laval sur l'autoroute 25.

La fermeture du parc industriel causerait de la congestion, notamment au coin de Grande-Allée et de montée Masson lors des heures de pointe. Il a été demandé si la Ville avait des plans pour améliorer la situation.

Mobilité et transport actif

Il été soulevé que la solution au problème de congestion dans Terrebonne pourrait passer par les transports alternatifs. Un citoyen a proposé deux avenues : créer une véloroute et améliorer le transport en commun, entre autres pour l'est de Terrebonne et Lachenaie. La Ville pourrait aménager des stationnements incitatifs sur les terrains d'anciennes usines et faire une ligne directe vers la station de métro Cartier.

Il est difficile de se rendre au terminus d'autobus pour emprunter les transports en commun selon plusieurs citoyens qui mentionnent que le parcours prendrait plus de 40 minutes. Selon eux, la ville doit absolument améliorer le système d'autobus au sein de la ville, et que le transport en commun devienne une priorité.

Avec le changement d'horaire du train à venir, les déplacements quotidiens de quelques citoyens seront allongés de 30 à 40 minutes. Il a été demandé de mettre en place des solutions.

Les pistes cyclables du Vieux-Terrebonne ont fait l'objet de plusieurs interventions. Sur le pont Sophie-Masson, pour la sécurité des cyclistes, la piste cyclable devrait être de l'autre côté. Il a été demandé s'il était prévu de faire une piste cyclable au printemps sur la rue Charles-Aubert.

Selon un citoyen, les rues du Vieux-Terrebonne sont trop étroites et mettent en péril la sécurité des cyclistes, notamment sur la rue Grande Allée.

Selon une participante, il est important de prendre en considération les piétons et les cyclistes dans les mesures d'atténuation; il faut faciliter l'accès aux piétons et aux cyclistes, selon elle.

Des camions lourds semblent emprunter la rue Ludovic-Laurier malgré l'interdiction en vigueur. Selon un citoyen, le panneau de signalisation n'est pas assez en évidence. Il pourrait être déplacé au centre de la chaussée. Il a été suggéré d'accroître la présence policière.

Mesures de modération de la vitesse

Une citoyenne souhaiterait qu'on ajoute un arrêt obligatoire au coin des rues de la Soméca et Florent. Comme les rues Florent et Saint-Charles sont des artères principales, la rue de la Soméca devient rapidement une route de transit, la participante juge qu'il est pertinent de mettre un arrêt à cet endroit.

Un autre citoyen a pris la parole pour rappeler que ce sont les concitoyens qui sont à la base de ce problème. Selon lui, il faudrait plus de campagnes de sensibilisation dans les quartiers résidentiels.

Les automobilistes semblent circuler très rapidement sur la rue Ludovic-Laurier, ce qui inquiète quelques parents, notamment pour la sécurité des enfants. Il a été suggéré d'abaisser la vitesse maximale sur cette rue.

Quelques citoyens ont également proposé d'accroître la présence policière sur les rues Ludovic-Laurier et Charles-Aubert.

Entretien de la chaussée

Une citoyenne a noté que, rapidement au début de l'hiver, une couche de verglas s'accumule sur la rue Louis-Delorme. Elle s'occupe elle-même de casser la glace dans la rue et sur son terrain, elle demande maintenant à la Ville d'intervenir.

Les dos-d'âne en pavés unis sur les rues Saint-Michel et Saint-Sacrement semblent complexifier les déneigements selon un participant. Selon lui, ces dos-d'âne ne devraient pas être en pavés unis.

Les citoyens s'attendent à un meilleur service de déneigement cette année, ce qui passe notamment par le ramassage de la neige. Il semblerait que la neige ait été soufflée sur le terrain des résidents dans le passé. Cette situation a occasionné des problèmes l'an dernier, notamment sur la rue René-Parent.

Une citoyenne a également demandé s'il était possible que le déneigement soit aussi fait adéquatement pour les piétons. L'an dernier, il était dangereux de se promener à pied dans les rues de Terrebonne, selon elle.

Un citoyen a soulevé que la rue Charles-Aubert se dégrade plus rapidement en raison de l'augmentation de l'achalandage causé par la congestion occasionnée par les automobilistes qui se dirigent vers l'autoroute 640.